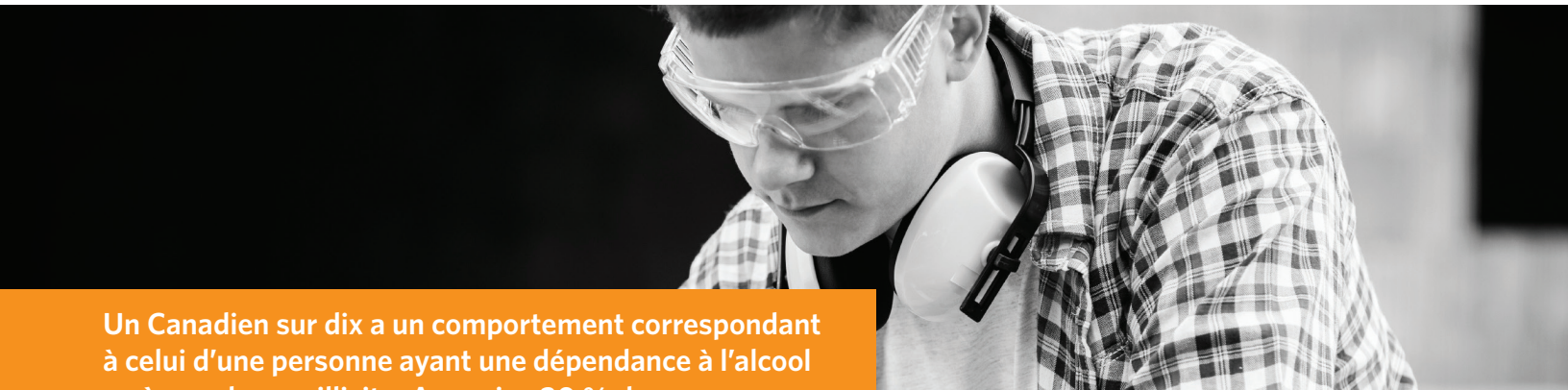


Programme de consultations en dépendance



Un Canadien sur dix a un comportement correspondant à celui d'une personne ayant une dépendance à l'alcool ou à une drogue illicite. Au moins 20 % des personnes atteintes de maladie mentale ont un problème concomitant d'abus de substance.

Traditionnellement, la dépendance et l'abus de substances étaient liés à la consommation d'alcool et de drogues illicites; cependant, la disponibilité et l'utilisation fréquente de narcotiques sur ordonnance sont à l'origine d'une nouvelle catégorie de consommation problématique de substances. L'absentéisme, la baisse de productivité, les accidents, le roulement de personnel, le recrutement et la formation sont quelques-uns des coûts que les organisations doivent assumer si l'abus de substances n'est pas identifié et traité.

Le programme de consultations en dépendance offert par Morneau Shepell permet aux employeurs d'obtenir les recommandations d'un spécialiste dans ce domaine lorsqu'un employé a un résultat positif à un test de dépistage de consommation de drogues ou d'alcool au travail. Le service d'évaluation de ce programme et les rapports fournis en temps opportun présentent le meilleur plan de traitement pour atténuer les risques, tout en aidant l'employé à aborder et traiter son problème de dépendance ou d'abus de substances.

En quoi ce programme consiste-t-il?

Le programme de consultations en dépendance est utilisé conjointement avec la politique de votre organisation en matière d'abus de substances, généralement pour les employés occupant un poste critique pour la sécurité. Le directeur des ressources humaines ou le gestionnaire (la personne à l'origine de la demande de service) de votre organisation rencontre l'employé pour lui parler de son manquement à la politique organisationnelle, des répercussions sur la sécurité au travail et de la raison pour laquelle il est orienté vers le programme de consultations en dépendance. Cette personne explique à l'employé les paramètres du programme, lui demande de signer les formulaires de demande de service et de consentement et les transmet à Morneau Shepell. Nous accusons réception des formulaires dans un délai d'un jour ouvrable. S'il s'agit de votre première demande de service au programme, nous pouvons offrir des suggestions sur la façon de présenter cette orientation à l'employé.

INDICES EN MILIEU DE TRAVAIL

Ce programme pourrait convenir à votre milieu de travail et à vos employés, si vous êtes confronté aux situations suivantes :

- Résultats positifs à un test de dépistage de drogues ou d'alcool
- Accidents
- Problèmes de ponctualité
- Modification du comportement
- Fatigue
- Conflits entre les employés

Le cœur de votre organisation.



Évaluation et plan de traitement

Un de nos conseillers communique directement avec l'employé et lui fournit la date et l'heure de son premier rendez-vous, habituellement fixé dans les trois à cinq jours ouvrables. S'il existe des préoccupations à l'égard de la conformité ou de la motivation de l'employé à participer au programme, le dossier est signalé immédiatement à des fins d'examen.

À la suite de l'évaluation clinique, le conseiller rédige un rapport d'évaluation qui indique si l'utilisation de substance répond aux critères diagnostiques d'un trouble, recommande le counseling ou un traitement en clinique externe ou en établissement selon la gravité du problème, et explique les programmes et les options de financement disponibles. Le plan de traitement recommandé est remis à l'employeur ainsi que le coût du traitement.

Dès que la recommandation est approuvée, l'employé peut accéder au programme choisi et obtenir du soutien. La surveillance active des progrès du client est un élément standard du programme. Dans les situations où les ressources communautaires sont considérées comme étant la forme de soutien la plus appropriée, la participation de l'employé à ce programme est surveillée et toute préoccupation est signalée à l'employeur.

Fermeture de dossier

À la fin du traitement en établissement ou en clinique externe, l'employé participe à une dernière séance de counseling. Le conseiller évalue les bienfaits du traitement et identifie toute préoccupation en suspens à l'égard de la capacité de l'employé de s'acquitter de tâches critiques pour la sécurité. Un programme de suivi postcure est recommandé afin de soutenir les progrès de l'employé après son retour au travail et dans sa collectivité. Le rapport de fermeture de dossier peut également fournir des recommandations relatives à des tests de dépistage de drogues et d'alcool effectués au hasard, selon la politique de l'employeur.

Morneau Shepell offre également le programme structuré de prévention de la rechute qui est souvent recommandé pour aider à prévenir des rechutes et assurer un suivi après le traitement.

Programmes de soutien au travail

Le programme de consultations en dépendance fait partie de nos programmes de soutien au travail, des programmes spécialisés de prévention et d'intervention en santé mentale et dépendances visant à réduire les coûts des entreprises grâce à un diagnostic plus rapide, un rétablissement durable et une réduction des congés d'invalidité de courte et de longue durée.

Téléphone **1 866 991-4954** ou sur Internet à morneaushepell.com.

Le cœur de votre organisation.